

Franc-maçonne féminine et Construction de l'Europe

MTCS,

Je voudrais tout d'abord vous remercier de m'avoir invitée à participer à ce colloque sur l'engagement de la franc-maçonnerie féminine dans la construction de l'Europe. Il me donne l'occasion de remettre en perspective ma propre expérience, de faire le lien entre deux engagements personnels forts, ce chemin maçonnique que j'ai emprunté il y a maintenant vingt ans et cette immersion dans la sphère européenne que j'ai connu pendant mon mandat au Parlement européen et que je vis encore quotidiennement à travers mes nouvelles fonctions professionnelles. Et je dois avouer que ce travail m'a amené à revivre les premières années de mon mandat européen à une époque où les obédiences étaient bien peu représentées dans les instances européennes. Certes, je n'étais pas seul, nous étions une quinzaine de députés franc-maçons essentiellement portugais, belges et français et avec quelques fonctionnaires courageux, nous avons recrée une ^{Société de} fraternelle. Mais nous n'avions peu l'opportunité de rencontrer des conseillers fédéraux quant aux fraternelles parlementaires nationales, elles avaient tendance à nous oublier un peu.

Mais je ne suis pas là pour sombrer dans la nostalgie et vous raconter mes souvenirs d'ancien combattant, simplement à travers

cette petite expérience, il apparaît que l'engagement des franc-maçons et francennes dans la construction européenne n'est pas récente même si, ces dernières années, elle a pris une nouvelle dimension.

Donc revenons à notre propos initial. Je ne pense pas que nous puissions nous interroger sur la place des franc-maçons dans la construction européenne sans faire point sur l'état du chantier, sur ses fondements et mettre en perspective valeurs européennes et valeurs maçonniques, notamment aujourd'hui.

Après quoi je vous proposerai de passer au cible deux aspects particulièrement importants pour nous : la laïcité et les droits des femmes.

Ière Partie : Construction européenne : Quel socle et quelles valeurs communes ?

Au préalable, j'aimerais faire quelques remarques :

- Jusqu'à présent, je n'ai parlé que de l'Europe, sans faire de distinction entre l'Union européenne, institution politique et l'Europe, entité géographique. Certes, la différence entre les deux notions s'amenuise. L'Union européenne qui a intégré 12 nouveaux états, en une moins d'une dizaine d'années, devrait, à terme et même si les choses se feront certainement à un rythme moins soutenu que prévu, réunir en son sein tous les pays ou presque qui constituent aujourd'hui le continent européen.
- En second lieu, il faut considérer que cette entité politique là n'a que cinquante ans d'existence, ce qui est fort peu, au regard de l'histoire de l'humanité et même de l'histoire du monde occidental.

- Troisième point : quels que soient les mérites des Pères fondateurs de l'Europe, leur volontarisme, leur clairvoyance comme ceux des bâtisseurs qui leur ont succédé, il serait faux de croire que ce « besoin d'Europe » commence avec eux.

En fait, cette idée faussement moderne est née il y a quelques siècles et a constitué un mouvement fédérateur qui transcendant les invasions, les guerres, les rivalités, l'intolérance, la volonté de puissance, les tentatives d'hégémonie en un mot ce que j'appellerai la fougue belliqueuse des hommes, a envers et contre tout progressé, notamment au moyen-âge, à la renaissance, pendant le siècle des lumières et enfin au 19^{ème} siècle avec la naissance de la démocratie, rappelons nous Victor Hugo et ses Etats Unis d'Europe

Car au-delà de la diversité culturelle des peuples qui la constituent, sa structure géographique et son enracinement historique ont contribué à créer une sorte de communauté de destin qui a forgé notre identité européenne ainsi que le rappelle le sociologue Edgar Morin. Elle repose sur les deux concepts d'humanisme et de rationalisme, ce même terreau sur lequel s'est enracinée la science moderne, l'état de droit, la démocratie, en un mot notre devise Liberté, égalité, fraternité.

Ce rappel de ces quelques éléments de notre histoire montre que la lente et fragile émergence de l'entité européenne suit le même mouvement que la création de la maçonnerie en tant qu'Ordre. Elle en reproduit les étapes car l'idée européenne dans ce qu'elle porte d'espoir, de progrès, de fraternité est en partie l'œuvre de nos frères et je dirais également de nos sœurs, même si la maçonnerie féminine

de l'époque se limitait à quelques loges d'adoption. Néanmoins, force est de constater que les femmes ont pris toute leur place dans ces mouvements. Certes, à ce niveau, l'Europe n'est encore qu'une utopie mais une utopie féconde.

Nous autres franc-maçons et franc-maçonnnes, nous pouvons, donc, nous reconnaître dans les principes fondamentaux de l'Europe qui sont une déclinaison de la Déclaration universelle des Droits de l'homme d'essence européenne se traduisent sur le plan de l'organisation économique et sociale, par une référence à l'égalité, à la solidarité voire à la charité au sens large du terme qui combine deux types de valeurs : des valeurs de respect de la vie, de dignité humaine, de refus de la violence et de la torture et des valeurs d'organisation sociale telle que la tolérance mutuelle, la liberté absolue de conscience, l'égalité homme/femme et la reconnaissance de la souveraineté des peuples. Certes, les valeurs chrétiennes se mêlent à des valeurs plus progressistes mais force est de reconnaître que l'Europe politique est née de la combinaison de ces deux mouvements, qui ont noms : sociale démocratie et démocratie chrétienne. Je n'insisterais pas sur ce point, néanmoins nous aurons l'occasion d'y revenir lorsque nous aborderons le problème de la laïcité.

Ce sont sur ces deux piliers que s'est constituée l'Europe unie, dans cette après-guerre florissant et porteur d'espoir où des hommes de bonne volonté, les Pères de l'Europe voulurent tout à la fois instaurer un havre de Paix, un espace de prospérité économique, une entité politique capable de peser sur la marche du monde. Certes, l'horreur de la seconde guerre mondiale, le désir « du plus jamais ça », a été un moteur puissant.

«Nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des hommes » prophétisait Jean Monnet, montrant en cela sa volonté de construire l'Europe sur des valeurs et pas seulement sur des indices économiques.

Où en est-on aujourd'hui où des 6 pays fondateurs du marché commun, signataires du Traité de Rome nous sommes passés à 27 états membres, après le Traité de Maastricht qui a institué l'Union européenne, une Constitution avortée et un Traité de Lisbonne qui bien que très imparfait parachève, néanmoins l'édifice.

Certes, il ne faut pas perdre de vue que le monde a évolué en même temps que l'Europe. Le marché commun est né en pleine Guerre froide dans un monde bipolaire. Il y a une quinzaine d'années, le Mur de Berlin tombait et les préoccupations planétaires sont maintenant bien différentes. Le dialogue Nord-Sud, le développement durable, la mondialisation des échanges sont autant de nouveaux défis à relever, sans oublier cette crise économique qui n'en finit pas de mettre à mal les états membres, endettés, étranglés économiquement et qui peinent à redonner espoir à leurs citoyens.

Alors, cette Europe là reste-t-elle fidèle aux principes, qui ont présidé à sa construction et que nous avons fait nôtres. Le seul fait de poser la question montre sans doute que rien n'est moins sûr et qu'il y a encore fort à faire pour que l'idéal européen soit concrétisé dans les faits.

Certes si l'Europe a été et reste un facteur de paix, même avec l'aide des Etats Unis, la prospérité économique est un concept à géométrie variable, il y a encore beaucoup de disparités au sein de l'Union européenne, nationales, régionales et infra régionales, la crise économique, l'arrivée de pays émergents dans la sphère mondiale fragilisent la vieille Europe qui peine à imposer son leadership politique.

Sans doute parce que les états membre jaloux de leurs prérogatives sur la scène mondiale acceptent mal l'émergence d'une Europe puissance. A cet égard, si le Traité de Lisbonne impose une Europe à trois têtes, qui connaît Mme Ashton chargée de la politique étrangère, qui connaît Monsieur Van Rompuy, nouveau président du Conseil, sans doute Manuel Barroso jouit-il au sein de nos opinions publique d'une certaine notabilité mais je suis sûre que si nous allions interroger des citoyens européens, nous serions étonnés de voir à quel point nos concitoyens connaissent peu ceux et celle qui sont censés les gouverner. Cela montre à quel point la citoyenneté européenne est en panne aujourd'hui. Nos concitoyens manquent de repères et l'euroscpticisme s'est développé d'une façon inquiétante ces dernières années, il traduit un doute, voire un refus de cette Europe qui pourtant est devenue le cadre de référence de leur vie.

Cela explique aussi la montée toute aussi inquiétante des forces nationalistes et populistes, qui au sein de nombreux pays d'Europe, prônent le rejet des autres, dans un repli identitaire qui met à mal notre conception même de la démocratie.

Néanmoins, ce tableau en demi teinte, (et c'est un euphémisme) ne doit pas être un facteur de démobilisation, de doute ou de désintérêt pour une Europe qui ne répond pas ou plus à nos attentes, au contraire, elle doit engendrer un sursaut pour agir car pour les franc-maçons et franc-maçonnnes que nous sommes l'Europe reste un chantier incontournable de notre action. Elle doit nous permettre de réaffirmer notre engagement humaniste, universaliste et laïque.

II Europe et Laïcité

La laïcité en Europe est un combat difficile et hélas loin d'être gagné. Sur le fond comme sur la forme

- Tout d'abord, petite pique de rappel, le mot laïcité n'existe pas dans toutes les langues, ce n'est sans doute pas un hasard et puis il ne recoupe pas nécessairement la même chose d'un pays à l'autre.
- Le second point, (et je reviens à ce que j'ai dit sur la présence d'une racine démocratie chrétienne), est qu'au nom d'une prétendue racine chrétienne de l'Europe, considérée comme héritage unique de notre patrimoine philosophique, certains mènent un lobby forcené pour que l'Union européenne se conforme aux préceptes de l'église. Ce qu'il y a de plus inquiétant, c'est l'hyperactivité de ces organisations, voire officines confessionnelles à Bruxelles où l'on trouve également la présence tout aussi inquiétante d'organisations sectaires. Vous l'aurez compris, en termes d'implantation, les obédiences maçonniques ont largement un train de retard.

A cet égard, je voudrais revenir sur un récent arrêt de la Cour européenne de justice qui a, en appel, débouté de leur demande un couple de parents italiens qui considérait la présence de crucifix dans les salles de classe des écoles publiques italiennes comme contraire à la liberté de conscience. Dans un stupéfiant jugement, la Cour européenne ne les a pas suivis sur ce point, créant une jurisprudence qui risque d'être, à terme, préjudiciable à la laïcité.

C'est d'autant plus regrettable qu'au fil du temps, c'est-à-dire depuis une dizaine d'années, on pouvait avoir le sentiment que la laïcité progressait en Europe.

Je m'explique :

Si, ce que nous français appelons laïcité n'a pas la même connotation dans la plupart des états membre, on assiste néanmoins à une laïcisation de la société, à ce que certains appellent une sécularisation avec l'instauration d'une séparation de fait, de l'église et de l'état, même dans certains des pays où il existe une religion d'état, je pense en particulier à la Grande Bretagne et au Danemark. Le cas de la Grèce est en revanche plus préoccupant, même si petite victoire, les grecs ne sont plus tenus d'indiquer leur religion sur leur carte d'identité, mais dans ce pays, l'église collabore toujours directement avec l'Etat, les ecclésiastiques étant assimilés à des fonctionnaires publics, l'instruction religieuse obligatoire, la valeur juridique du mariage religieux reconnu.

Pour en revenir à cette sécularisation que j'évoquais à l'instant, elle est perceptible à travers des avancées sociétales importantes qui montrent le respect de ce que j'appellerai la liberté absolue de conscience et qui concerne pour ne citer que ces quelques exemples : le droit à l'avortement, les questions de la fin de vie, la reconnaissance des couples homosexuelles.

Néanmoins, soyons réaliste, cette sécularisation n'est pas tout à fait ce qu'on appelle « laïcité à la française » qui implique que non seulement l'état soit laïque mais également la nation, ce qui veut dire que toute la sphère publique doit être neutre ou devrait l'être. Sur ce plan là, il existe des différences notables en Europe, notamment en matière de

droit, (la religion relevant selon les pays tantôt du droit public, tantôt du droit privé). On pourrait y ajouter trois autres paramètres :

- l'enseignement religieux à l'école publique, il n'y a qu'en France où il est interdit, il est généralement optionnel sauf dans quatre pays où il est obligatoire ;
- le financement des ministres du culte, il est encore largement répandu
- le financement des écoles confessionnelles, avec ou sans contrat, il est presque partout de règle, sauf en Pologne où il est interdit, comprenez qui pourra.

Il y a donc nécessité à faire valoir nos positions laïques et humanistes.

Certes, les institutions ont fait un pas vers les organisations philosophiques non confessionnelles au sein des quelles nous nous rangeons, en instituant par la Charte des Droits fondamentaux, disposition reprise dans l'article 17 du Traité de Lisbonne, un dialogue régulier, ouvert et transparent avec elles. Evidemment, il existe également un dialogue tout aussi permanent avec les organisations et communautés religieuses. Je ne suis pas sûre que ce dialogue soit aussi transparent que le prévoit le traité, il existait de façon informelle depuis de nombreuses années, alors soyons pragmatiques, cet article 17 qui reconnaît aux états membres la liberté de légiférer en matière culturelle, (c'est déjà quelque chose) nous permet à nous obédiences a dogmatiques d'être consultées au sein du BEPA (bureau des conseillers politiques).

A cet égard, je salue le travail de l'IME, et du Comalace, qui ont produit un excellente contribution sur le problème de la citoyenneté

Et puis pour clore ce chapitre sur une note plus optimiste, je signale mais cette question a du déjà être évoquée, la participation active de la GLFF par l'intermédiaire de l'IME aux travaux de la Plateforme du Parlement européen pour la Laïcité. Là encore bonne nouvelle, cette réaction du parlement à la présence active et récurrente de dignitaires religieux, non seulement dans les couloirs mais invités par le président à débattre lors des sessions plénières. Les « libres penseurs » et d'ailleurs pas seulement les francs maçons se sont mobilisés, je pense en particulier à la mobilisation de la néerlandaise libérale Sophie n'Veld (pour une fois le mouvement ne venait pas de la France) qui a fait reculer le bureau du Parlement et a imposé une véritable neutralité de ses travaux.

Venons en maintenant aux droits des femmes, certes on pourrait l'analyser également du point de vue de la laïcité, mais c'est hélas une question dont les institutions européennes ne sont pas saisies, seul le Conseil de l'Europe à Strasbourg a dans une résolution évoqué le souhait que les femmes ne soient plus soumises aux pressions religieuses, génératrices de coercition contraire à la liberté, à l'émancipation, au libre droit de disposer d'elle-même et de leur corps. Simple résolution qui n'a pas de valeur contraignante mais que je souhaitais néanmoins signaler avant de vous parler des droits des femmes institués par l'Union européenne.

III. Europe et droits des femmes

Il est intéressant de noter que le problème de la situation des femmes a été très rapidement posé, dans la construction européenne.

Oh ! honnêtement, je ne pense pas que les Jean Monnet, Robert Schumann et autre Henri Spaak aient été particulièrement féministes, en revanche c'est la libre circulation des personnes instaurée par le marché commun qui rendait indispensable que l'on prenne en compte la situation spécifique des femmes.

En fait, la communauté européenne s'est tout d'abord intéressée à leurs conditions de travail, à leur sécurité sur leur lieu de travail, aux inégalités de salaires, elle s'est même attaquée aux problèmes du harcèlement sexuel. Evidemment, c'était une réglementation fragile et imparfaite mais elle a constitué une première base juridique sur laquelle la Cour européenne de Justice a pu rendre un certain nombre d'arrêts. Aujourd'hui, ces arrêts font jurisprudence et ils permettent aux femmes victimes de discrimination de saisir la justice européenne.

Néanmoins les choses ont véritablement commencé quand l'Europe est devenue une véritable entité politique, c'est à partir de ce moment là que des avancées significatives ont été faites. C'est-à-dire, dans les années 90, autour de quelques dates clés :

- 1992 : ratification du traité de Maastricht
- 1994 : Institution d'une commission des droits de la Femme au Parlement européen
- 1995 : Conférence de Pékin et volonté des Institutions européennes d'en reprendre les conclusions
- 1997 : Traité d'Amsterdam où pour la première fois dans un traité, figure pour un article instituant l'égalité hommes/ femmes

L'égalité femmes/hommes est ainsi devenue un des objectifs de l'Union européenne. Il sera repris dans la Charte des Droits fondamentaux puisque l'article 23, dispose que « *l'égalité entre les hommes et les femmes doit être assurée dans tous les domaines, y compris en matière d'emploi, de travail et de rémunération. Le principe de l'égalité n'empêche pas le maintien ou l'adoption de mesures prévoyant des avantages spécifiques en faveur du sexe sous-représenté.* »

Concrètement que fait l'Union européenne ?

Il faut tout d'abord considérer qu'elle fait ce qu'elle peut dans un domaine qui reste bien souvent du ressort exclusif des états membres, toutefois, même si son intervention est parfois limitée, elle agit néanmoins.

- le premier point qui mérite d'être signalé concerne le « *gender mainstraming* », c'est-à-dire le principe du genre qui consiste à prendre systématiquement en compte les différences entre les conditions, situations et besoins des femmes et des hommes dans l'ensemble des politiques et actions communautaires. C'est donc une approche globale et transversale qui devrait permettre d'agir aussi bien sur le plan du travail et de l'emploi que sur celui de l'éducation et de la formation, du droit des personnes et même des politiques de coopération et de développement, mais il s'agit bien évidemment d'un objectif à long terme.

On peut également signaler la création en 2008, d'un Institut Européen pour l'Egalité des Femmes et des Hommes où siègent des

représentants des 27 états membres et des pays tiers et qui a pour mission d'observer, de proposer et d'orienter.

Par ailleurs, au-delà des programmes institués pour aider les femmes , je pense en particulier au programme EQUAL (égalité homme/femme au niveau économique) et DAPHNE (protection des femmes et des enfants contre toutes les formes de violences), la commission européenne a établi *Une feuille de route pour l'égalité entre les hommes et les femmes pour la période 2006 -2010* qui devrait être prolonger dans les années qui viennent. Elle repose sur six orientations :

- Indépendance économique des femmes
- Conciliation de leur vie privée et de leur vie professionnelle
- Parité et représentation égale dans la prise de décision
- Lutte contre les violences faites aux femmes
- Elimination des stéréotypes de genre
- Promotion de l'égalité dans la politique extérieure et les aides au développement

Enfin, toutes les études montrant aujourd'hui, que le travail des femmes est un facteur extrêmement important en terme de compétitivité et qu'il permet une augmentation très notable du PIB et la commission européenne a mis en exergue le travail des femmes pour favoriser cette croissance intelligente, durable et inclusive qui est aujourd'hui l'objectif principal de la nouvelle stratégie de l'Union européenne, la stratégie UE 2020.

Est-ce suffisant ?

La Commission européenne, qui pêche souvent par excès d'optimisme voire d'autosatisfaction considère, que le bilan est encourageant, tout en mesurant néanmoins le chemin qui reste à parcourir. Ainsi, dans son dernier rapport annuel, qui analyse pour l'année 2010 la situation des femmes au sein de l'Union européenne, on remarque des éléments fort inquiétants quant au maintien de fort taux d'inégalités.

En effet quelque soit le volontarisme des politiques initiées, les femmes n'ont pas, pas plus en Europe qu'ailleurs du reste, la place qui leur revient. L'état des lieux est à cet égard terriblement révélateur. Que ce soit sur le plan politique ou économique, la féminisation du pouvoir est loin d'être acquise. Quelques exemples sur la place des femmes en politique ou dans le monde économique le montrent crûment.

En matière de participation des femmes à la vie politique, hormis la représentation des femmes au sein du Parlement européen qui est plus accentuée qu'ailleurs, sans être toutes fois exemplaire, elle affiche en moyenne un résultat très médiocre, autour de 15% pour l'ensemble des pays de l'Union et en tout cas bien en deça des 30 à 40 % requis pour que la présence des femmes soit significative. Ces chiffres valent également pour les fonctions ministérielles.

Certes, on assiste à de nombreuses disparités d'un pays à l'autre, l'Europe du Nord permettant aux femmes d'accéder plus naturellement aux fonctions électives. Il y a en effet 9 états européens où la représentation des femmes voisine les 30 %. Je n'insisterai pas sur cette exception française qui range à une place peu flatteuse et ce malgré cette parité qui est de règle depuis 1999, c'est vrai que nous

avons été parmi les dernières à obtenir le droit de vote ceci explique peut-être cela.

Concernant la parité il n'y a que trois pays qui l'ont inscrite dans leur constitution (Fce, Belgique, Grèce) en revanche de nombreux partis la pratique (plutôt à gauche de l'échiquier politique, sociaux démocrates ou écologistes)

La commission européenne s'est émue de ce déficit des femmes dans la vie politique et a tenté d'inciter les pays à remédier à cet état de fait en ratifiant la Charte d'Athènes, c'était en 1992 ...

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que sur le plan économique la place des femmes n'est guère plus encourageante.

Si on assiste à une augmentation continue du taux d'activité professionnelle des femmes, (act 56% dans l'ensemble de l'Union européenne avec un pic de 80% en France), et malgré l'allongement de la durée de leur études et donc de leur qualification, les femmes restent les parentes pauvres du marché du travail.

Par ailleurs, les femmes sont d'avantage touchées que les hommes par le problème de l'éducation des enfants et les travaux domestiques. La conciliation des activités professionnelle et maternelle est un frein très réel à la carrière professionnelle des femmes. D'ailleurs, les pays du Nord de l'Europe, toujours eux, confirment cette règle, le partage des tâches domestiques semble aller de pair avec une meilleure adaptation des femmes au travail.

Le fameux « plafond de verre » les empêche d'accéder à des postes de responsabilité, il les stoppe dans leur ascension, en raison des préjugés sociaux et culturels et les cantonne dans des secteurs

moins porteurs. Un des remèdes à cet état de fait est l'instauration de quotas qui impose une présence significative de femmes dans les conseils d'administration, la Norvège l'a imposé, la France et l'Espagne y viennent, elles aussi.

Corollaire de cette relative dévalorisation des carrières, la faiblesse des rémunérations. Le principe à travail égal salaire égal est loin d'être appliqué en Europe. Même si le principe de non-discrimination au travail est inscrit dans 9 pays d'Europe, l'écart entre les rémunérations est d'autant plus important dans les professions peu qualifiées. Actuellement les écarts de salaires sont en moyenne de 18% mais ils peuvent atteindre 30% dans certains états membres qui ne sont pas, d'ailleurs, les plus pauvres. Ces disparités criantes ont pour conséquence une paupérisation inquiétante des femmes au sein de l'union européenne où on considère que plus de 17% des femmes vivent au dessus du seuil de pauvreté. Ainsi, plus la pauvreté augmente et plus elle touche les femmes du fait notamment de l'augmentation des familles monoparentales ou du vieillissement de la population pour ne citer que ces deux indicateurs.

Il est évident que le maintien de la mixité dans la formation est un remède, malheureusement insuffisant. Car certaines professions se féminisent ou restent réservées presque exclusivement aux femmes comme les secteurs socio-éducatifs, tandis que d'autres restent des bastions masculins.

Certes, en cette période de crise économique majeure, on assiste à une évolution positive de certains chiffres, aujourd'hui sur l'ensemble des pays européens, il y a plus de chômeurs que de chômeuses, néanmoins, cette diminution du taux de chômage des femmes est

relative, elle varie d'un pays à l'autre, et même d'une région à l'autre car c'est la perte des emplois industriels (automobile, sidérurgie) à dominante masculins qui a modifié la tendance. En fait les femmes restent les championnes des emplois précaires, et il ne faut pas se leurrer le développement des services à la personne aussi indispensable soit-il dans notre société, remet les femmes dans des emplois qui ont été traditionnellement leur lot et qui ont un nom : la domesticité.

Dans cette analyse des inégalités femmes / hommes, un dernier élément me paraît devoir être pris en considération, le fait que les femmes soient les premières victimes des violences et de l'exclusion. Là encore les chiffres parlent d'eux même. Dans l'Union européenne, les femmes de 15 à 45 ans ont plus de chance de mourir ou d'être blessées à la suite de violences domestiques que d'être atteintes d'un cancer ou d'être victimes d'un accident de circulation. En France, 6 femmes meurent chaque mois des suites de violences conjugales ou assimilées dans un pays où l'on compte 50 000 viols par an. Ces violences touchent toutes les femmes quelque soient leur milieu ou leur condition, mais il ne faut pas oublier les violences physiques qui touchent spécifiquement les femmes issues de l'immigration. Elles subissent outre ce cortège de violences ordinaires, des mutilations sexuelles, des mariages forcés voire des situations d'esclavage.

Vous voyez ce tableau n'est pas très encourageant.

C'est pourquoi, je voudrais saluer les travaux du Climaf, comme ceux de la GLFF qui conscient des immenses progrès qui restent à accomplir, se sont engagés sur ce terrain pour faire bouger les choses. Ainsi, profitant du fait que l'année 2010 avait été décrétée

« année de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion » la GLFF a apporté une très importante contribution sur la Paupérisation des Femmes. Dans le rapport qu'elle a remis au Président Barroso, elle préconise des mesures économiques, y compris en ayant recours aux fonds structurels alloués aux régions, pour moi qui représente une région auprès des instances européennes, j'ai été particulièrement sensible à cette proposition.

Enfin, je pense que les institutions européennes (je pense en particulier à la commission parlementaire des droits des femmes au sein de laquelle j'ai siégé et dont je suis toujours, certes à titre personnel, les travaux,) doivent rester à l'écoute de toutes les propositions qui pourraient être faites pour améliorer le sort des femmes en Europe. Je fais mienne, comme je pense la GLFF et l'IME, la proposition médiatisée par Gisèle Halimi de la « Clause de l'Européenne la plus favorisée ». Certes c'est un peu utopique mais cela va dans la bonne direction.

Conclusions

Utopie, oui j'ai prononcé le mot UTOPIE, car c'est peut-être ce qui manque le plus à l'Europe aujourd'hui. Une vision porteuse d'espoir, des symboles, des repères qui donnent aux citoyens la force d'y croire et de s'engager. Une Europe qui remette l'être humain au sein de son projet et qui soutienne ce qui crée et développe le sentiment d'appartenance, la culture, l'éducation, la santé publique, les droits des consommateurs. Une Europe solidaire qui ne laisse personne sur le chemin et renforce ses politiques de développement en Afrique, dans

les Caraïbes, dans le Pacifique et partout où les hommes et les femmes ont besoin de notre aide. Une Europe intelligente et innovante qui respecte l'environnement et s'engage dans le développement durable.

Beau programme en perspective qui demande des moyens (ouille ce n'est pas encore gagné, les institutions travaillent sur la prochaine période de programmation budgétaire et sur ce point je crains des déceptions) beau programme qui demande de la volonté et pas seulement des effets d'annonce le soir des sommets européens, beau programme qui demande une vision solidaire et ferme la porte à cet individualisme forcené et frileux qui semble aujourd'hui la règle. Car l'Europe repose sur des valeurs fragiles et périssables qu'il convient de protéger et de renforcer.

Cela nécessitera pour nous, franc-maçonnnes, un engagement sans faille pour défendre et imposer nos valeurs humanistes, fraternelles et laïques. L'Europe est en quelque sorte devenue notre Temple extérieur, de longs et pénibles efforts seront encore nécessaires à sa réalisation, mais nous SS du Climaf et de toutes les obédiences présentes, aspirons-nous vraiment au repos face à ce chantier qu'il nous faut achever.

J'ai dit